

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00235

Numéro SIREN : 046 350 088

Nom ou dénomination : AEQUITAS AUDIT - SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2021 sous le numéro de dépôt 4375

Bilan Actif

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 490	17 490		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	405 614		405 614	405 614
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 555	7 641	914	1 910
Constructions	229 211	204 730	24 480	51 184
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	186 169	106 148	80 021	65 140
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	358 084		358 084	358 084
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 205 122	336 010	869 113	881 933
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	815 558	26 181	789 377	714 530
Autres créances	99 741		99 741	126 213
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	200 691		200 691	195 896
Charges constatées d'avance (3)	28 911		28 911	30 206
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 144 900	26 181	1 118 719	1 066 845
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 350 022	362 190	1 987 832	1 948 777
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	619 260	619 260
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	59 588	59 588
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	61 926	61 926
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	2 782	2 782
Autres réserves	116 840	76 931
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	400 058	297 934
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 260 455	1 118 421
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 371	89 789
Emprunts et dettes financières diverses (3)	204 630	197 766
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 871	164 141
Dettes fiscales et sociales	338 145	321 724
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10	8 303
Produits constatés d'avance (1)	40 350	48 632
TOTAL DETTES	727 377	830 356
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 987 832	1 948 777
(1) Dont à plus d'un an (a)	22 888	22 888
(1) Dont à moins d'un an (a)	704 489	807 468
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	469	690
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Plaquette

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Compte de résultat

AQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

Compte de résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	1 530	8 435	-6 905	-81,86
Production vendue	3 206 282	3 045 498	160 784	5,28
Autres produits	49 452	61 574	-12 123	-19,69
Total	3 257 264	3 115 507	141 756	4,55
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 340 270	1 343 650	-3 381	-0,25
Total	1 340 270	1 343 650	-3 381	-0,25
MARGE SUR M/SES & MAT	1 916 994	1 771 857	145 137	8,19
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	70 787	54 901	15 886	28,94
Salaires et Traitements	856 418	860 328	-3 910	-0,45
Charges sociales	345 283	347 683	-2 400	-0,69
Amortissements et provisions	55 122	66 279	-11 157	-16,83
Autres charges	13 211	17 487	-4 276	-24,45
Total	1 340 821	1 346 678	-5 857	-0,43
RESULTAT D'EXPLOITATION	576 173	425 179	150 994	35,51
Charges financières	7 089	9 070	-1 981	-21,84
Résultat financier	-7 089	-9 070	1 981	-21,84
RESULTAT COURANT	569 084	416 110	152 975	36,76
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	169 026	118 176	50 850	43,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	400 058	297 934	102 125	34,28

Plaquette

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe

AQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

Faits caractéristiques



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AEQUITAS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 987 832 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 400 058 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 06 Décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 30 867 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan actif et passif

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	423 104			423 104
Immobilisations incorporelles	423 104			423 104
- Terrains	8 555			8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	229 211			229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	48 632	14 854		63 486
- Matériel de transport	66 370	22 247		88 617
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 066			34 066
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	386 833	37 101		423 934
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	358 084			358 084
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	358 084			358 084
ACTIF IMMOBILISE	1 168 021	37 101		1 205 122

Notes sur le bilan actif et passif

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
DIV ARS THEMIS AUDIT 59110 LA MADELEINE	10 000	159 636	100,00	3 720
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 000	10 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan actif et passif

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 490			17 490
Immobilisations incorporelles	17 490			17 490
- Terrains	6 645	997		7 641
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	178 026	26 704		204 730
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 216	3 553		18 769
- Matériel de transport	44 443	15 801		60 243
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 269	2 867		27 136
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	268 598	49 921		318 520
ACTIF IMMOBILISE	286 088	49 921		336 010

Notes sur le bilan actif et passif

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 944 209 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	815 558	815 558	
Autres	99 741	99 741	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 911	28 911	
Total	944 209	944 209	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les honoraires relatifs à des missions en cours sont valorisés au prix de vente et comptabilisés en Factures à établir ou en Produits constatés d'avance par comparaison avec les factures déjà établies

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	197 862
FOURNIS.RRR A OBTENIR	37 780
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	22 067
Total	257 709

Notes sur le bilan actif et passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 619 260,00 euros décomposé en 10 321 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL AEQUITAS 591 10 LA MADELEINE	97,66	10 080,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 727 377 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	469	469		
- à plus de 1 an à l'origine	22 902	14		22 888
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 871	120 871		
Dettes fiscales et sociales	338 145	338 145		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	204 640	204 640		
Produits constatés d'avance	40 350	40 350		
Total	727 377	704 489		22 888
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	66 156			
(**) Dont envers les associés	153 418			

Notes sur le bilan actif et passif

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	12 054
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	14
BANQUES INTERETS COURUS	469
CONGES A PAYER	49 039
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	3 720
FRAIS DEPLACEMENTS A PAY.	7 143
PRIMES DE BILAN	938
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	21 453
PART.FORMATION CONTINUE	11 059
PART.EFFORT CONSTRUCTION	6 845
TAXE D APPRENTISSAGE	4 416
ORG.SOC. CH./ PRIMES DE BILAN	410
ETAT CH.FISC/CONGES A PAY	1 195
T.V.T.S CAP	1 277
ETAT CH.FISC/PRIMES DE BILAN	23
Total	120 055

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	28 911		
Total	28 911		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	40 350		
Total	40 350		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 725 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

AEQUITAS AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Société À Responsabilité Limitée au capital de 619 260 €
Siège social : 9 Rue Delesalle
Z.A. du Pré Catelan
LA MADELEINE
(Nord)
046 350 088 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 MARS 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 400 058.49 €, de la manière suivante :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| - une somme de..... | 328.00 € |
| au compte de "Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants" | |
| - une somme de | 350 914.00 € |
| à titre de dividende, | |
| - et le solde, soit | 48 816.49 € |
| au compte "Autres réserves". | |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 34.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2017

- | | |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 258 025.00 € |
| soit, par titre :..... | 25.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 258 025.00 € |

Exercice : 30/09/2016

- | | |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 350 914.00 € |
| soit, par titre :..... | 34.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 350 914.00 € |

Exercice : 30/09/2015

- | | |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 350 914.00 € |
| soit, par titre :..... | 34.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 350 914.00 € |

**Pour copie certifiée conforme
La gérance**



AEQUITAS AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Société À Responsabilité Limitée au capital de 619 260 €
Siège social : 9 Rue Delesalle
Z.A. du Pré Catelan
LA MADELEINE
(Nord)
046 350 088 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 MARS 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 400 058.49 €, de la manière suivante :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| - une somme de..... | 328.00 € |
| au compte de "Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants" | |
| - une somme de | 350 914.00 € |
| à titre de dividende, | |
| - et le solde, soit | 48 816.49 € |
| au compte "Autres réserves". | |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 34.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2017

- | | |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 258 025.00 € |
| soit, par titre :..... | 25.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 258 025.00 € |

Exercice : 30/09/2016

- | | |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 350 914.00 € |
| soit, par titre :..... | 34.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 350 914.00 € |

Exercice : 30/09/2015

- | | |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 350 914.00 € |
| soit, par titre :..... | 34.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 350 914.00 € |

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La gérance



REMY AINE

Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Douai

S.A.R.L. AEQUITAS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes

9, rue Delesalle
P.A. du Pré Catelan

59110 LA MADELEINE LEZ LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

REMY AINE

Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Douai

AEQUITAS AUDIT

Société de commissariat aux comptes, S.A.R.L.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AEQUITAS AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



REMY AINE

Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Douai

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification des documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

REMY AINE

Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Douai

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 14 mars 2019

Le Commissaire aux comptes



Rémy AINE

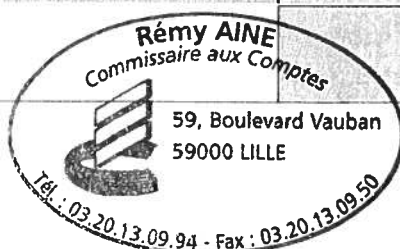
00001

SARL AEQUITAS AUDIT

2018

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 490	17 490		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	405 614		405 614	405 614
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 555	7 641	914	1 910
Constructions	229 211	204 730	24 480	51 184
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	186 169	106 148	80 021	65 140
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	358 084		358 084	358 084
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 205 122	336 010	869 113	881 933
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	815 558	26 181	789 377	714 530
Autres créances	99 741		99 741	126 213
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	200 691		200 691	195 896
Charges constatées d'avance (3)	28 911		28 911	30 206
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 144 900	26 181	1 118 719	1 066 845
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 350 022	362 190	1 987 832	1 948 777
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



00001

SARL AEQUITAS AUDIT

2018

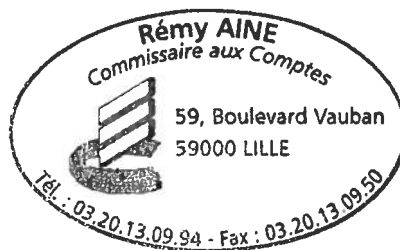
Bilan Passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	619 260	619 260
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	59 588	59 588
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	61 926	61 926
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	2 782	2 782
Autres réserves	116 840	76 931
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	400 058	297 934
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 260 455	1 118 421
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 371	89 789
Emprunts et dettes financières diverses (3)	204 630	197 766
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 871	164 141
Dettes fiscales et sociales	338 145	321 724
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10	8 303
Produits constatés d'avance (1)	40 350	48 632
TOTAL DETTES	727 377	830 356
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 987 832	1 948 777
(1) Dont à plus d'un an (a)	22 888	22 888
(1) Dont à moins d'un an (a)	704 489	807 468
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	469	690
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	1 530	8 435	-6 905	-81,86
Production vendue	3 206 282	3 045 498	160 784	5,28
Autres produits	49 452	61 574	-12 123	-19,69
Total	3 257 264	3 115 507	141 756	4,55
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 340 270	1 343 650	-3 381	-0,25
Total	1 340 270	1 343 650	-3 381	-0,25
MARGE SUR M/SES & MAT	1 916 994	1 771 857	145 137	8,19
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	70 787	54 901	15 886	28,94
Salaires et Traitements	856 418	860 328	-3 910	-0,45
Charges sociales	345 283	347 683	-2 400	-0,69
Amortissements et provisions	55 122	66 279	-11 157	-16,83
Autres charges	13 211	17 487	-4 276	-24,45
Total	1 340 821	1 346 678	-5 857	-0,43
RESULTAT D'EXPLOITATION	576 173	425 179	150 994	35,51
Charges financières	7 089	9 070	-1 981	-21,84
Résultat financier	-7 089	-9 070	1 981	-21,84
RESULTAT COURANT	569 084	416 110	152 975	36,76
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	169 026	118 176	50 850	43,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	400 058	297 934	102 125	34,28



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AEQUITAS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 987 832 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 400 058 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 06 Décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

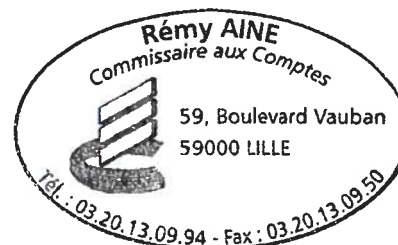
Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

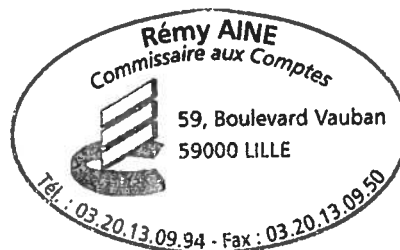
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 30 867 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan actif et passif

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	423 104			423 104
Immobilisations incorporelles	423 104			423 104
- Terrains	8 555			8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	229 211			229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	48 632	14 854		63 486
- Matériel de transport	66 370	22 247		88 617
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 066			34 066
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	386 833	37 101		423 934
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	358 084			358 084
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	358 084			358 084
ACTIF IMMOBILISE	1 168 021	37 101		1 205 122



00001

SARL AEQUITAS AUDIT**2018****Notes sur le bilan actif et passif**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
DIV ARS THEMIS AUDIT 59110 LA MADELEINE	10 000	159 636	100,00	3 720
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 000	10 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Notes sur le bilan actif et passif

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 490			17 490
Immobilisations incorporelles	17 490			17 490
- Terrains	6 645	997		7 641
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	178 026	26 704		204 730
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 216	3 553		18 769
- Matériel de transport	44 443	15 801		60 243
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 269	2 867		27 136
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	268 598	49 921		318 520
ACTIF IMMOBILISE	286 088	49 921		336 010



Notes sur le bilan actif et passif

Actif circulant

Etat des créances

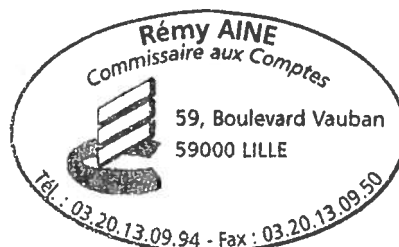
Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 944 209 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	815 558	815 558	
Autres	99 741	99 741	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 911	28 911	
Total	944 209	944 209	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les honoraires relatifs à des missions en cours sont valorisés au prix de vente et comptabilisés en Factures à établir ou en Produits constatés d'avance par comparaison avec les factures déjà établies

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	197 862
FOURNIS.RRR A OBTENIR	37 780
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	22 067
Total	257 709



Notes sur le bilan actif et passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 619 260,00 euros décomposé en 10 321 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

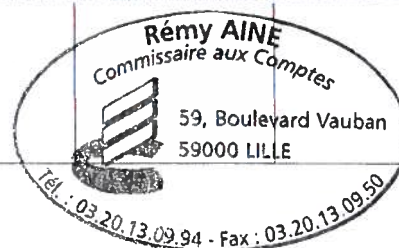
	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL AEQUITAS 59110 LA MADELEINE	97,66	10 080,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 727 377 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	469	469		
- à plus de 1 an à l'origine	22 902	14		22 888
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 871	120 871		
Dettes fiscales et sociales	338 145	338 145		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	204 640	204 640		
Produits constatés d'avance	40 350	40 350		
Total	727 377	704 489		22 888
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	66 156			
(**) Dont envers les associés	153 418			



Notes sur le bilan actif et passif

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	12 054
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	14
BANQUES INTERETS COURUS	469
CONGES A PAYER	49 039
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	3 720
FRAIS DEPLACEMENTS A PAY.	7 143
PRIMES DE BILAN	938
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	21 453
PART.FORMATION CONTINUE	11 059
PART.EFFORT CONSTRUCTION	6 845
TAXE D APPRENTISSAGE	4 416
ORG.SOC. CH./ PRIMES DE BILAN	410
ETAT CH.FISC/CONGES A PAY	1 195
T.V.T.S CAP	1 277
ETAT CH.FISC/PRIMES DE BILAN	23
Total	120 055

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	28 911		
Total	28 911		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	40 350		
Total	40 350		



00001

SARL AEQUITAS AUDIT

2018

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



 **Notes sur le compte de résultat**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 725 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

